



Budget 2020 de la Commune d'Yvoir

Conseil communal du 19 décembre 2020

Petit rappel: le budget communal

- Le budget (fin 2^e semestre N-1) est un acte politique qui traduit en chiffres prévisionnels une ambition politique
- Les comptes (fin 1^{er} semestre N+1) actent les engagements (dépenses) et les droits (recettes) constatés comptablement au cours d'un exercice
- le budget ordinaire = le budget de fonctionnement (les dépenses quotidiennes qui ne sont pas des investissements) > il doit être en boni à l'exercice propre (chaque année) sans recours à l'emprunt
- le budget extraordinaire = le budget d'investissement (les travaux d'infrastructure mais aussi le gros matériel qui servira pendant plusieurs années, etc.) > il doit être à l'équilibre (fonds propres, emprunts ou subsides)
- Traditionnellement, à Yvoir, le taux de réalisation des dépenses est assez faible (ex.: 94% au total et 81% pour les dépenses de fonctionnement en 2018)



Budget ordinaire 2020

Budget ordinaire 2020: les axes politiques

- ▶ Politique différenciée en matière de ressources humaines
 - ▶ Renforcer les ressources humaines dans des secteurs-clés (service des travaux, population & état civil, accueil temps libre -y compris AES-, SIPP,...)
 - ▶ Adopter une politique prudente vis-à-vis des contrats à durée déterminée et de remplacement
- ▶ Poursuivre la digitalisation de l'administration communale par l'implantation de nouvelles applications mais aussi par un renforcement des moyens sur le plan informatique (e-guichet, audit et accompagnement informatique)
- ▶ Poursuivre et intensifier les actions en matière de cohésion sociale, de logement, notamment via les synergies Commune-CPAS
- ▶ Révision de la politique fiscale communale

Budget ordinaire 2020: des contraintes (1)

- L'application attendue d'une indexation des salaires en 2020
- Des cotisations de responsabilisation en forte croissance (Commune et CPAS)
- Les dotations à la zone de secours et à la zone de police stables
- Croissance des frais de traitement des immondices
- Forte croissance des dépenses liées aux cultes
- Le Budget intègre le retour de tutelle de la MB3 réformé
 - Prélèvement de 40.000€ pour provisions (au lieu des 200.000€ proposés lors du CC du 4 novembre)
 - Il en résulte un résultat global attendu pour 2019 de 350.736,79€

Budget ordinaire 2020: des contraintes (2)

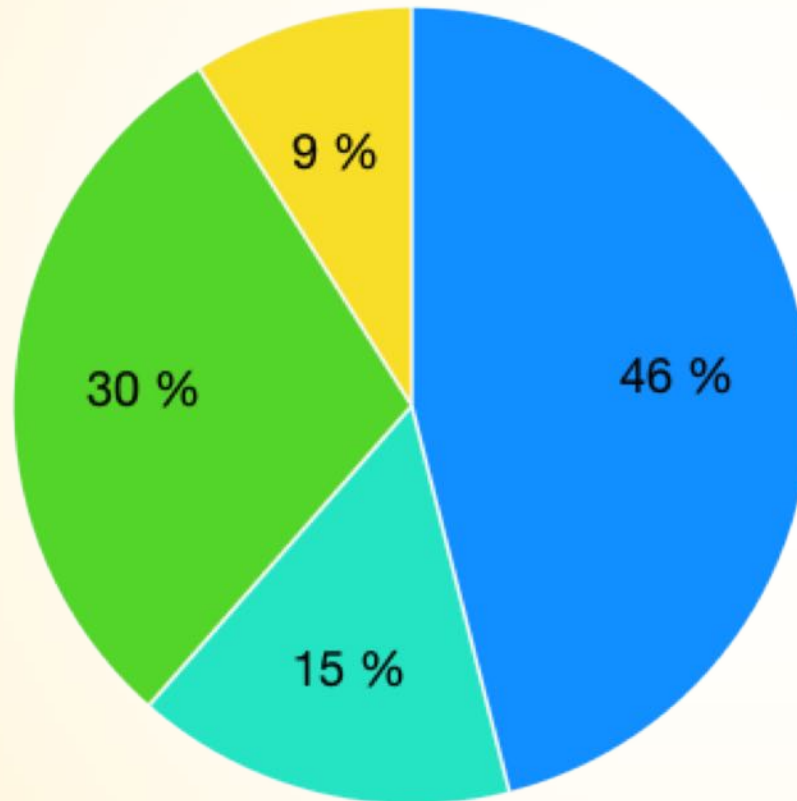
- Plusieurs catégories de postes à l'évolution difficilement prévisible
 - Fond des communes (recettes)
 - Compensation exonération de taxe sur la force motrice (recettes)
 - Additionnels à l'IPP (recettes)
- >> effort réalisé en 2020 pour obtenir un maximum de prévisions officielles
- Dotations aux zones de secours et de police (augmentations toujours possibles mais aussi perspective de reprise de tout ou partie de la charge par la Province) (dépenses)
- Aux exercices antérieurs : Indemnités du Fond des Calamités ? (dossier introduit et à l'examen; forte probabilité d'obtention d'indemnités, en partie extraordinaire / en partie ordinaire)



Budget ordinaire 2020: les dépenses

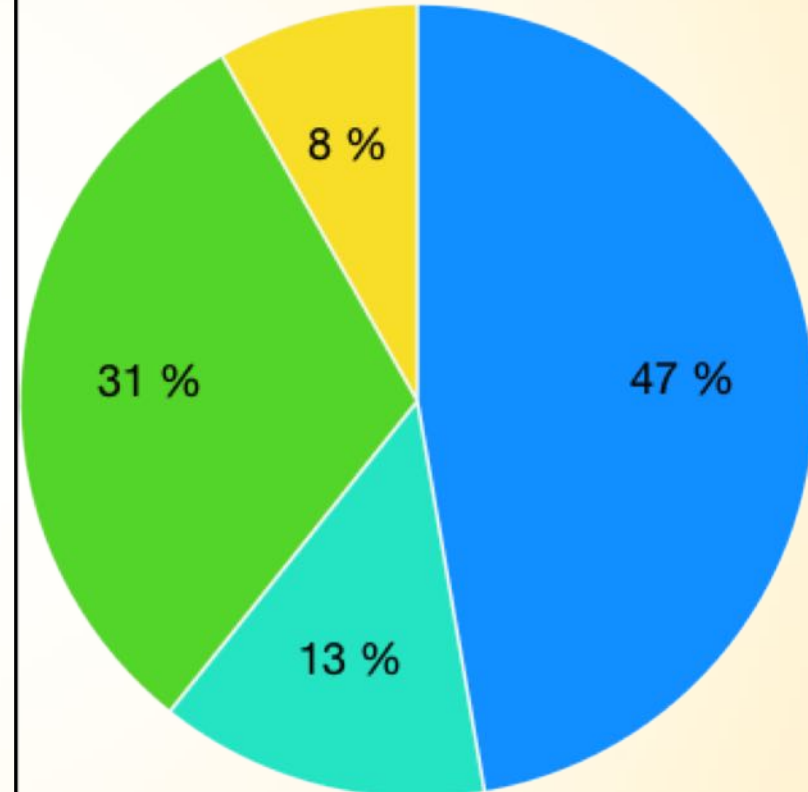
Budget ordinaire 2020: Dépenses

Budget ordinaire 2020 - Dépenses

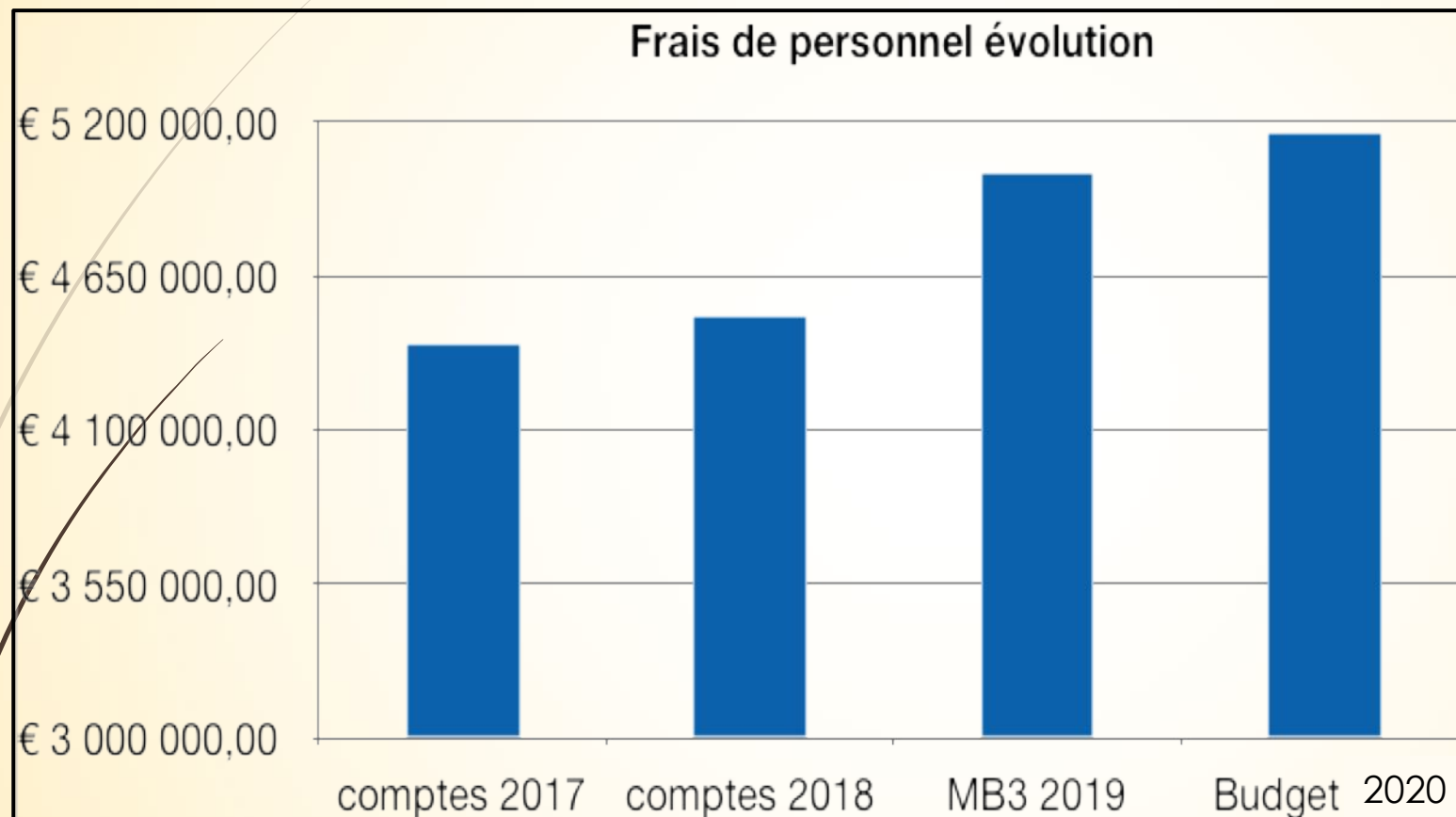


● Personnel ● Fonctionnement
● Transfert ● Dette

Comptes 2017 - Dépenses ordinaires



Budget ordinaire 2020: Frais personnel (1)



5.161.193,94€ +2,78 %

Index : + 2%

Cotis.respons. +38.000€

Diminution

1 ETP agent techn.(6/12)

2 ETP (atelier)

¼ T employé (Aca)

¼ T employé (ATL)

Contrat T.partiel (Biblio)

Prise en compte des CDD

Remplacement

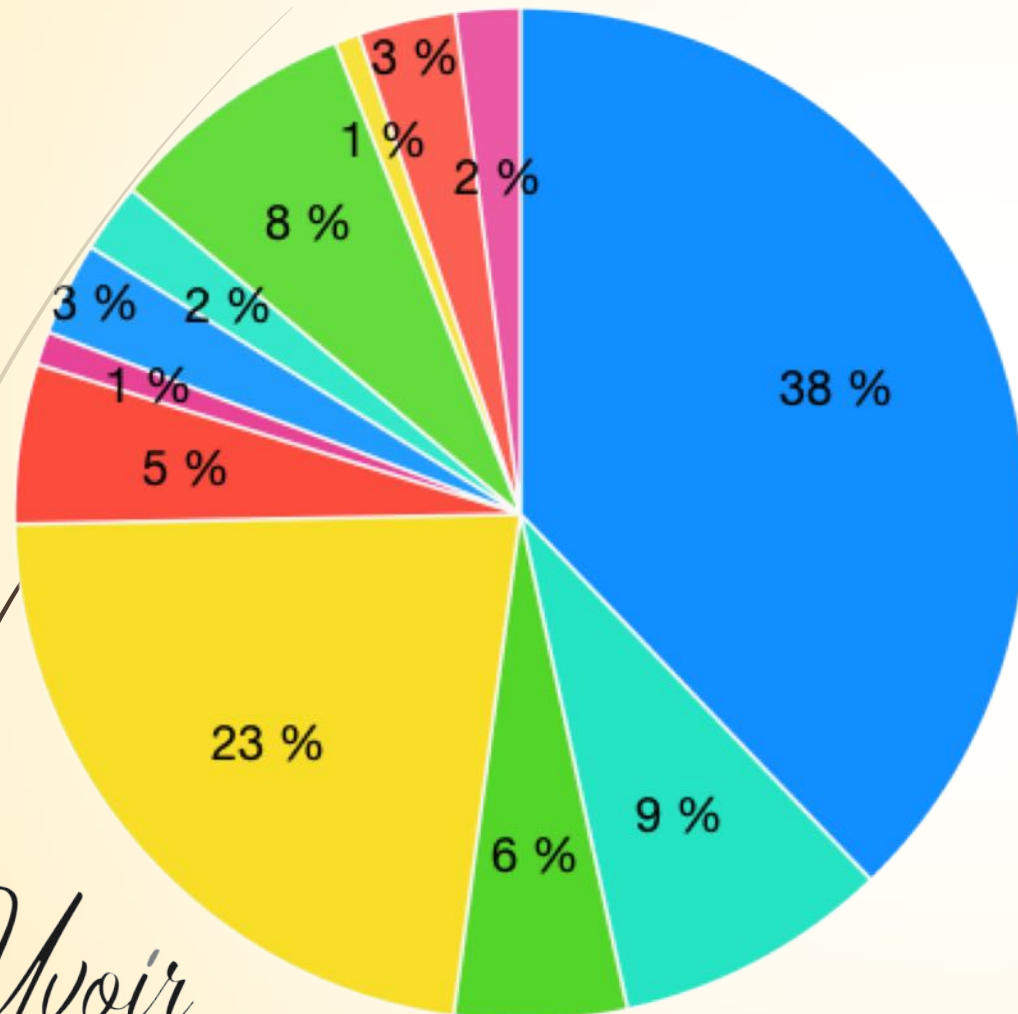
Renforcement

1 chef serv. Pop/EC (12/12)

1 « contremaître » (6/12)

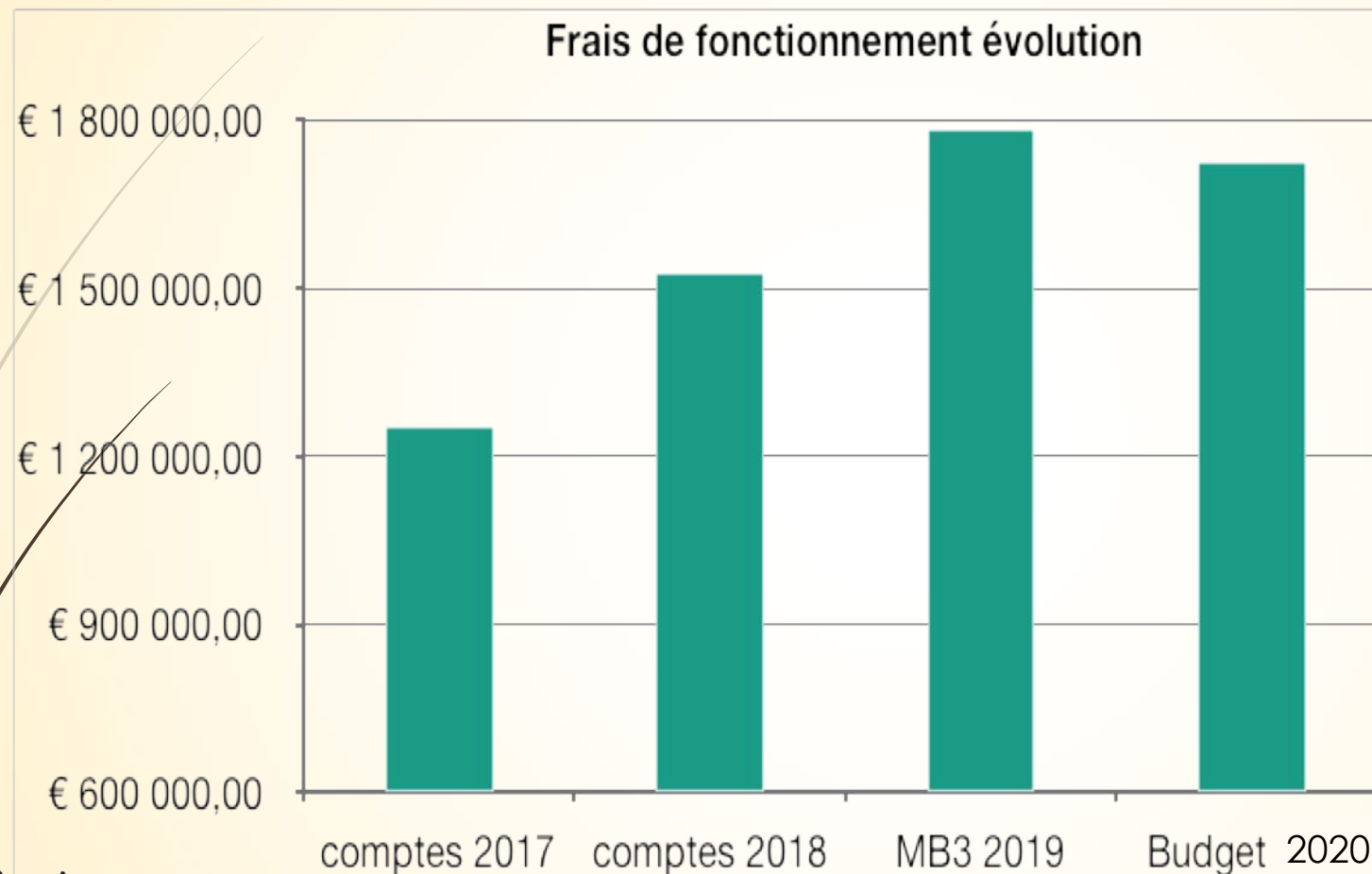
1 conseiller SIPP (3/4 T)

Budget ordinaire 2020: Frais personnel (2)



- Administration générale
- Patrimoine privé
- Services généraux
- Communications - Voiries
- Ens. Primaire / gardien
- Ens. Sec., art., techn.
- Bibliothèques publiques
- Educ. populaire et arts
- Sécurité et Assist. sociale
- aide sociale et familiale
- Cimetières-protection environnement
- Logement - urbanisme

Budget ordinaire 2020: Frais fonctionnement



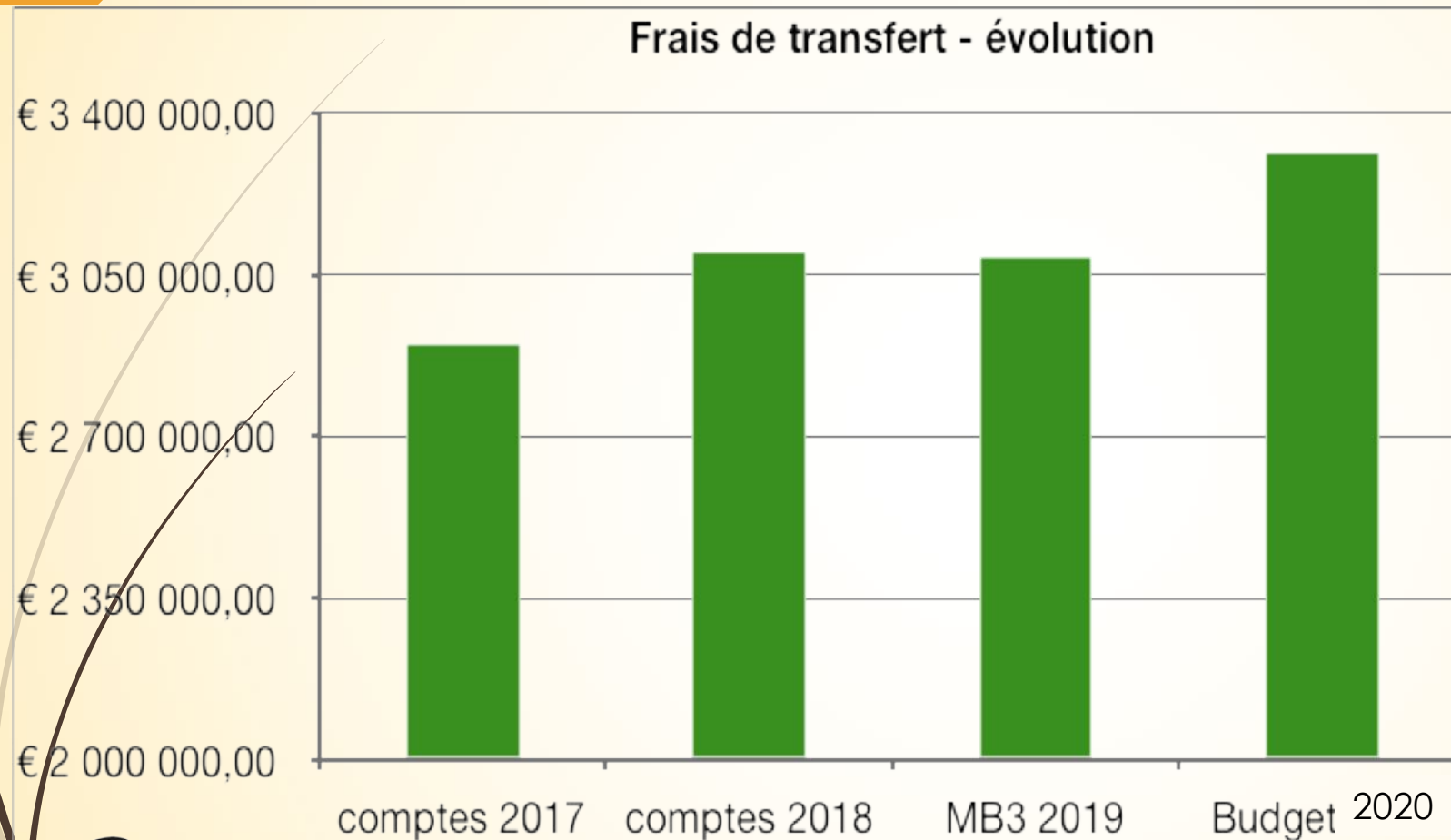
1.726.581,57€ - 3,09%

Généralement des frais surévalués

Diminution

Postes > extraordinaire (pet. biens d'investissement; travaux voiries; caméras canalisations,...)
Nouvelles imprimantes
Enseignement (moins d'enfants en maternelle, imprimantes, transport scolaire, loc. Evrehailles)

Budget ordinaire 2020: Frais de transfert (1)



3.314.142,30€ + 7,29%

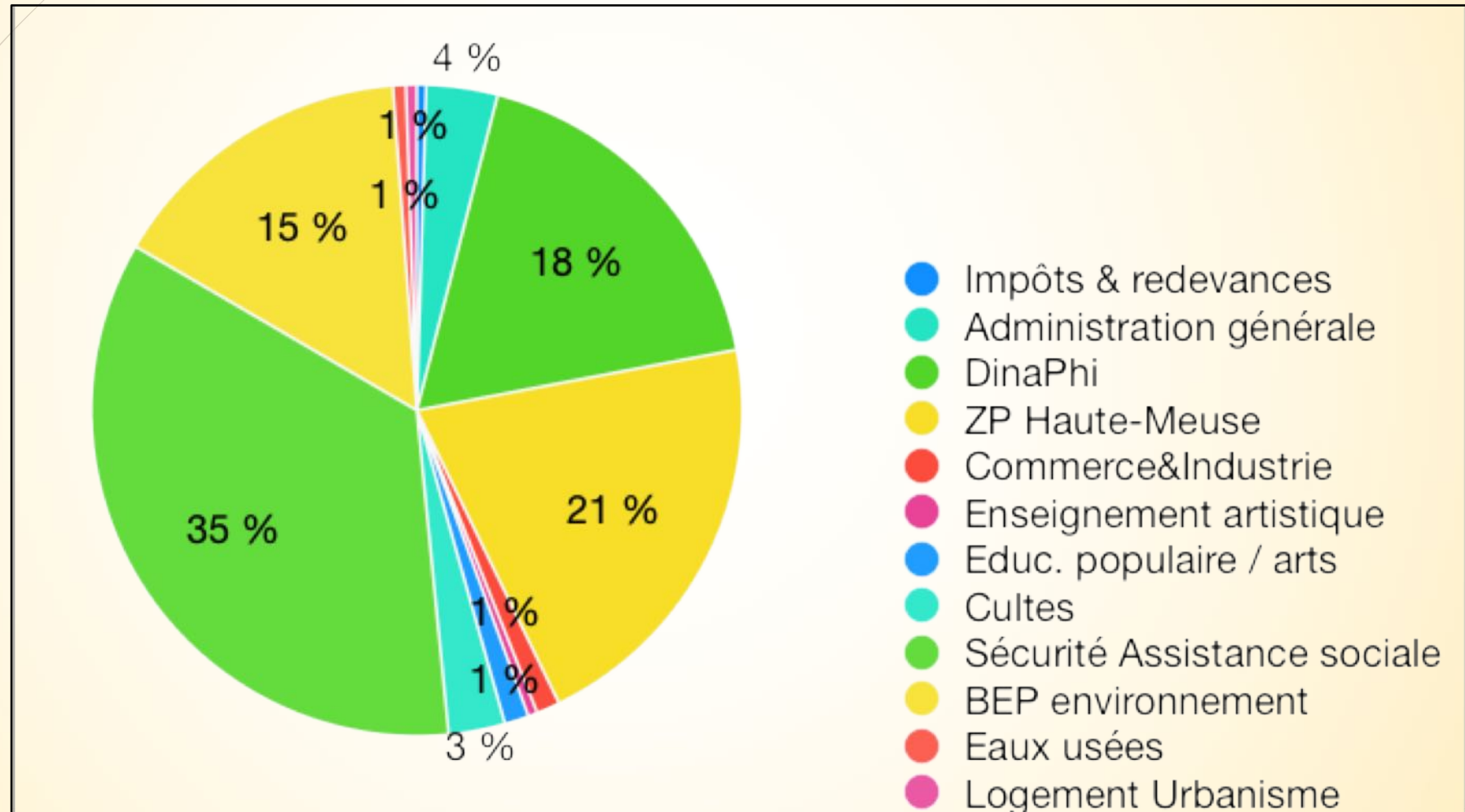
**La diminution MB3 2019 %
aux comptes 2018 = CPAS**

**Dotations ZP & Dinaphi :
stables**

Diminution
Subsides MdJ et SI

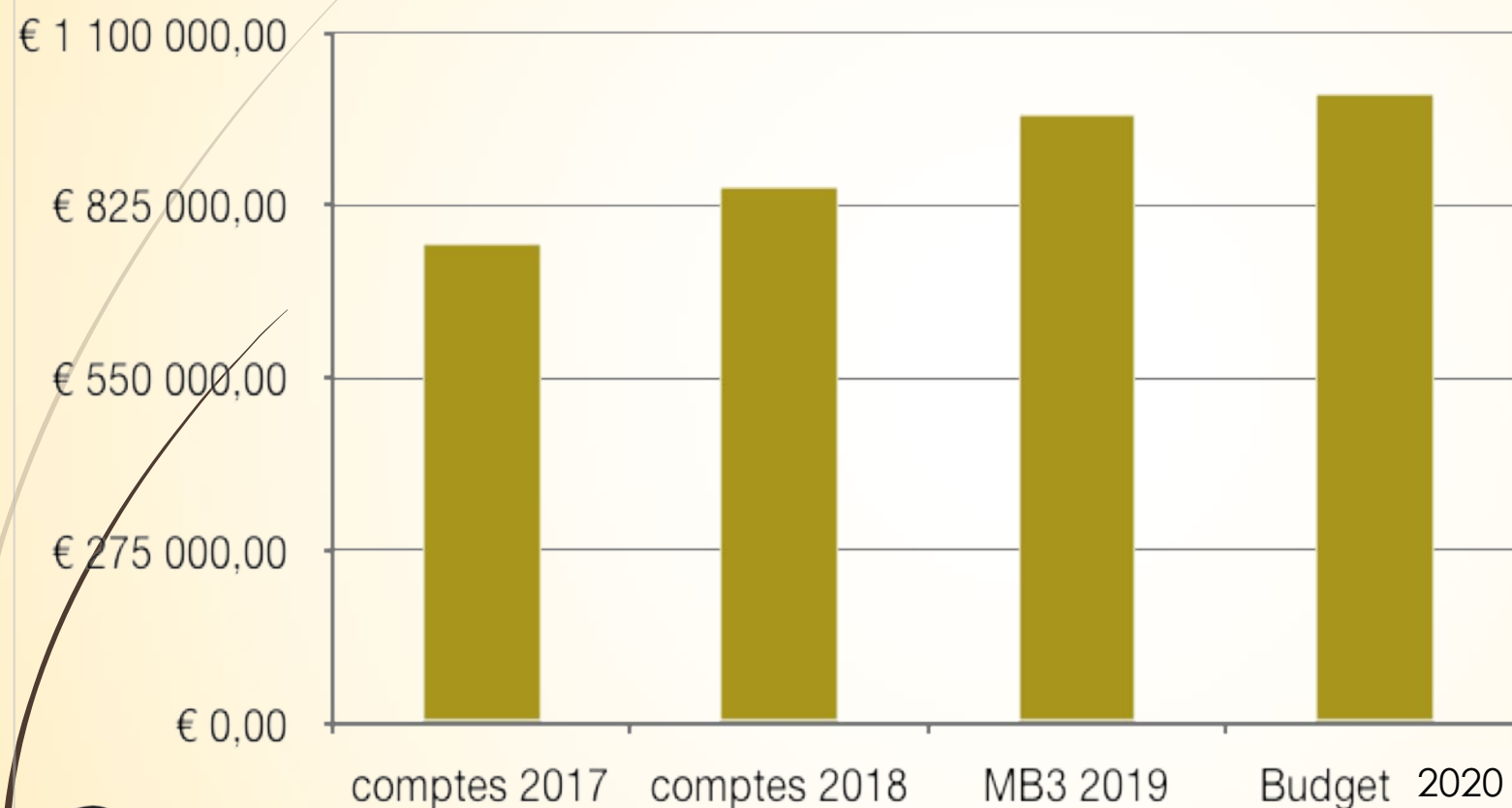
Augmentation
Cultes (+ 16 %)
CPAS (+18,6%)
Renov. Énergie (CYRYS)
Frais BEP environnement
(+10,1%)

Budget ordinaire 2020: Frais de transfert (2)



Budget ordinaire 2020: Charges de la dette

Charges de la dette - évolution



1.004.818,93€ + 3,48%

Croissance régulière de la charge de la dette

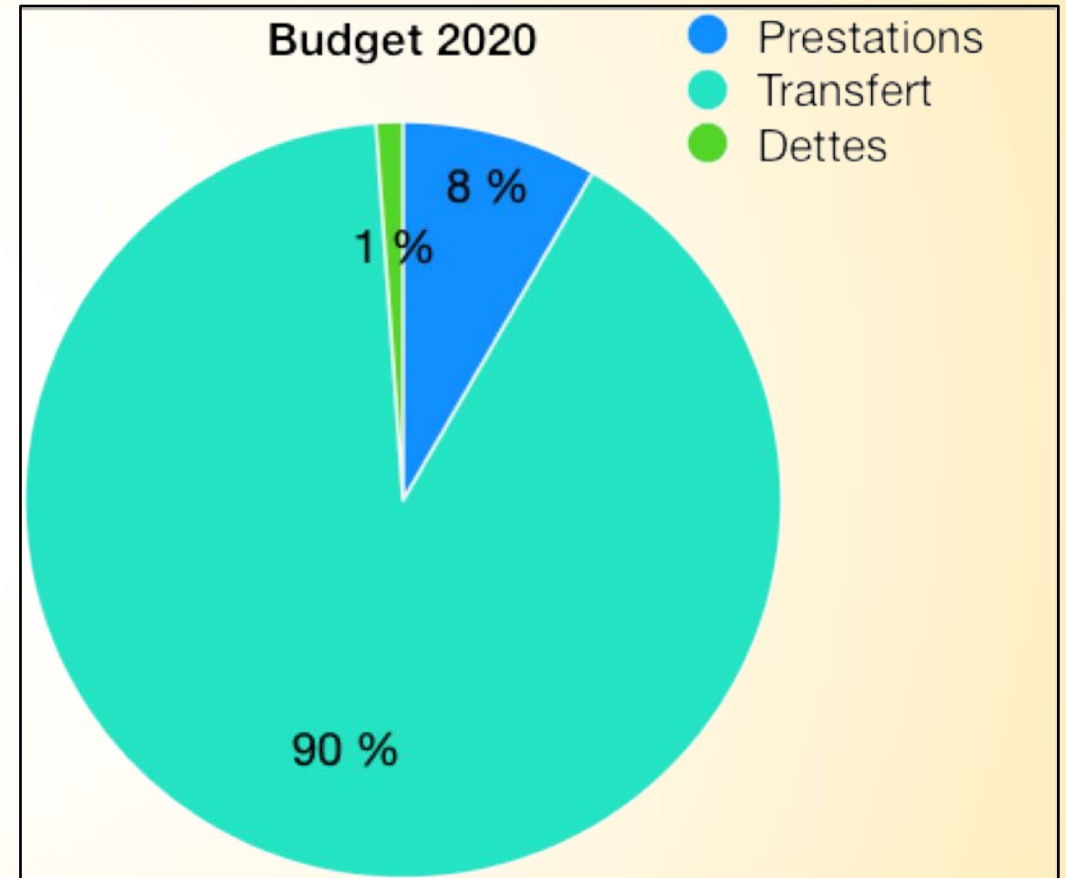
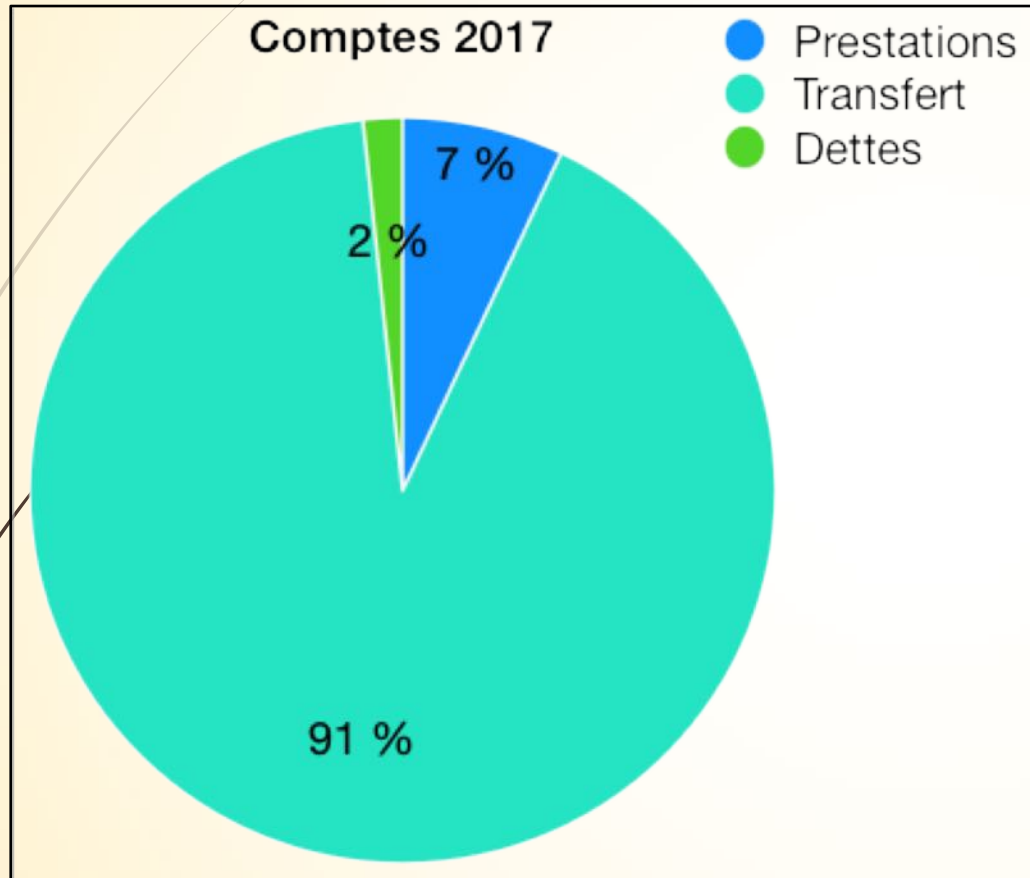
La charge de la dette inclut

- les emprunts souscrits fin 2019 à 100%
- Les futurs emprunts à réaliser en 2020 à hauteur de 6 mois d'intérêt

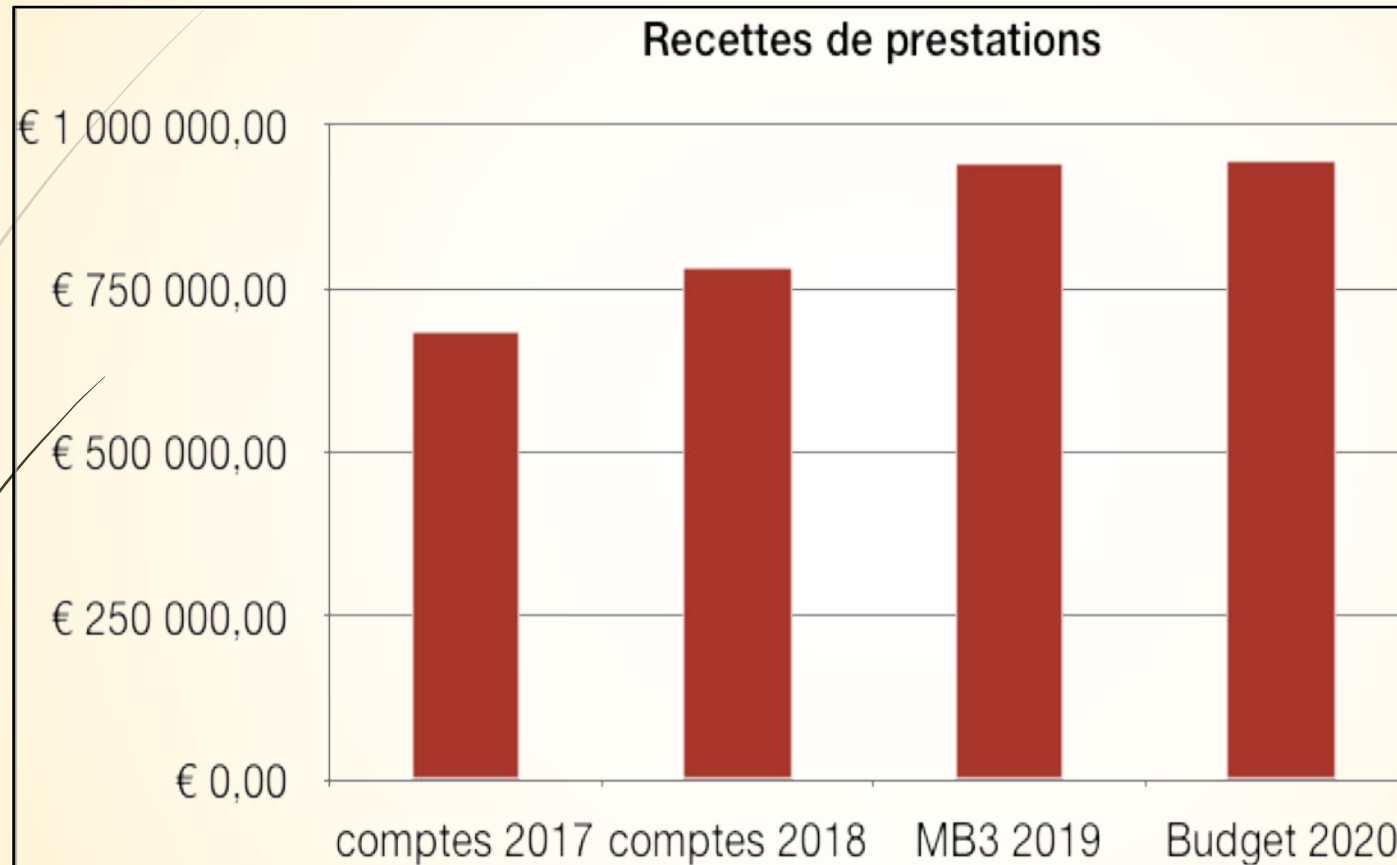


Budget ordinaire 2020: les recettes

Budget ordinaire 2020: Recettes



Budget ordinaire 2020: Recettes de prestations



947.752,26€ + 0,81%

Ce poste comprend toujours les recettes préfigurant les dépenses non engagées (186.632,15€)

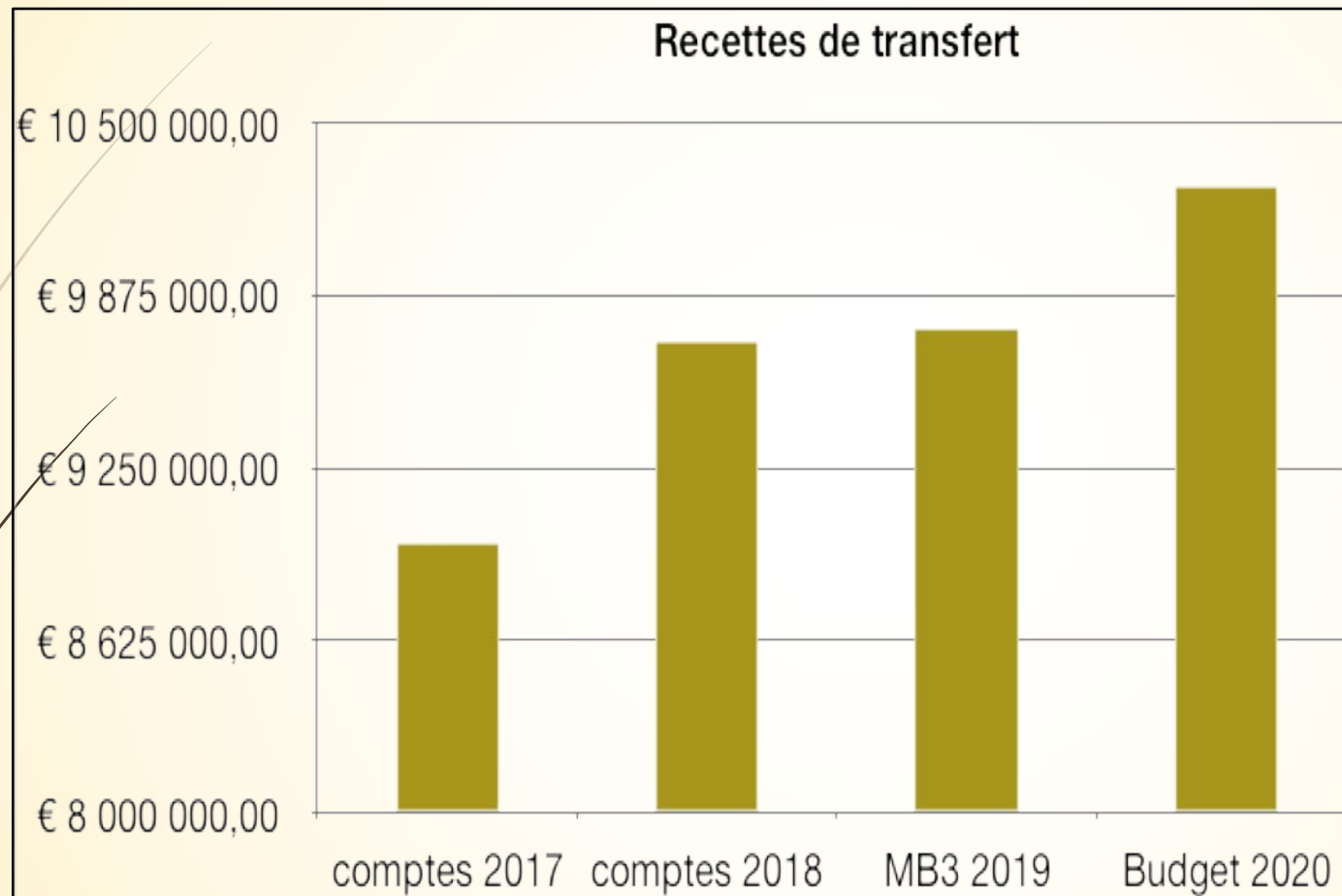
Modification

Les loyers des logements transférés au CPAS MAIS + le loyer payés pour Bpost (solde: -19.000€)

Augmentation loyer carrière HIW (+5000€)

Vente bois s/pied + 15.000€

Budget ordinaire 2020: Recettes de transfert(1)



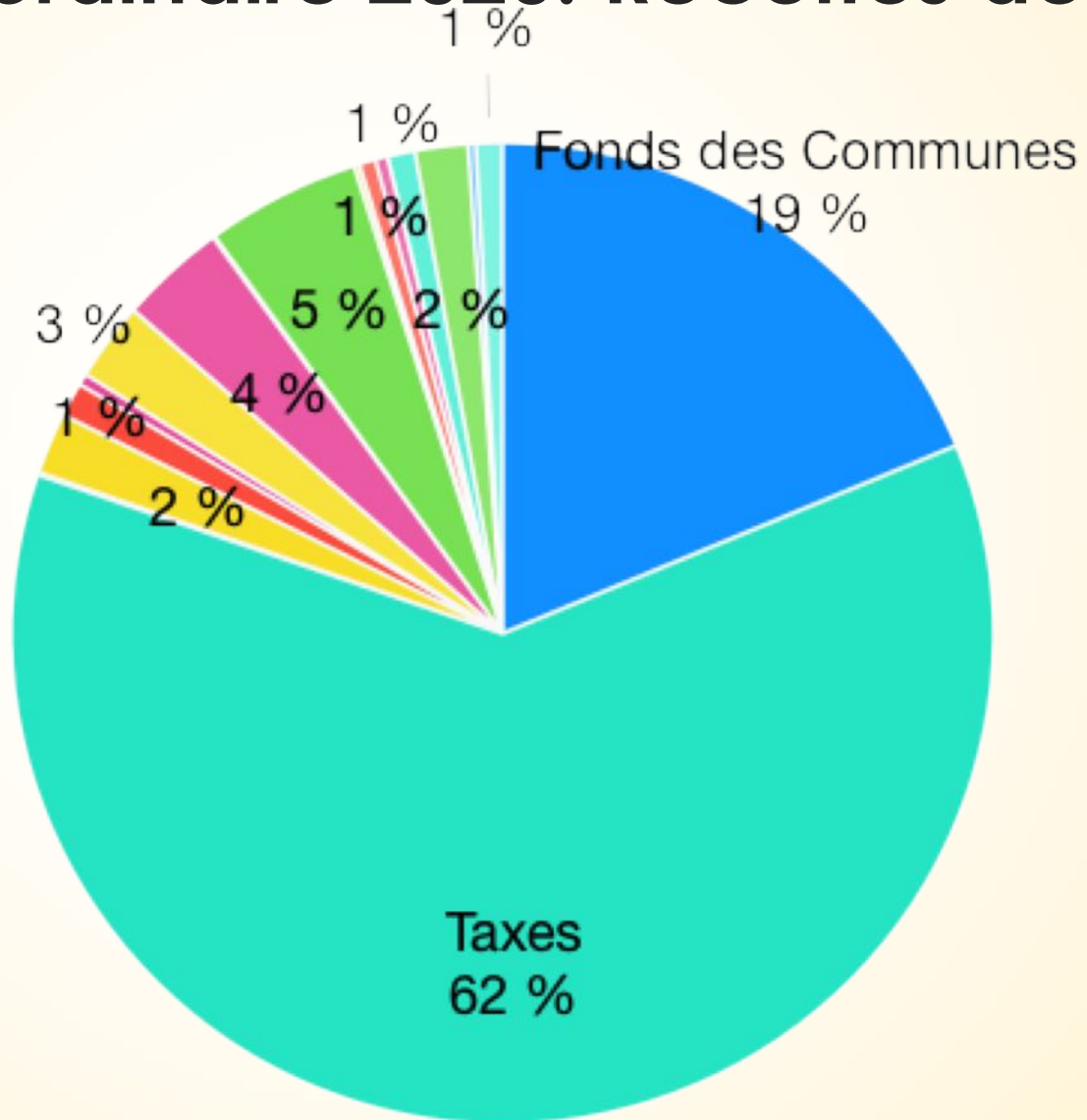
10.272.608,11€ + 5,25%

Constituées des taxes, redevances, subsides, subsides APE, etc.

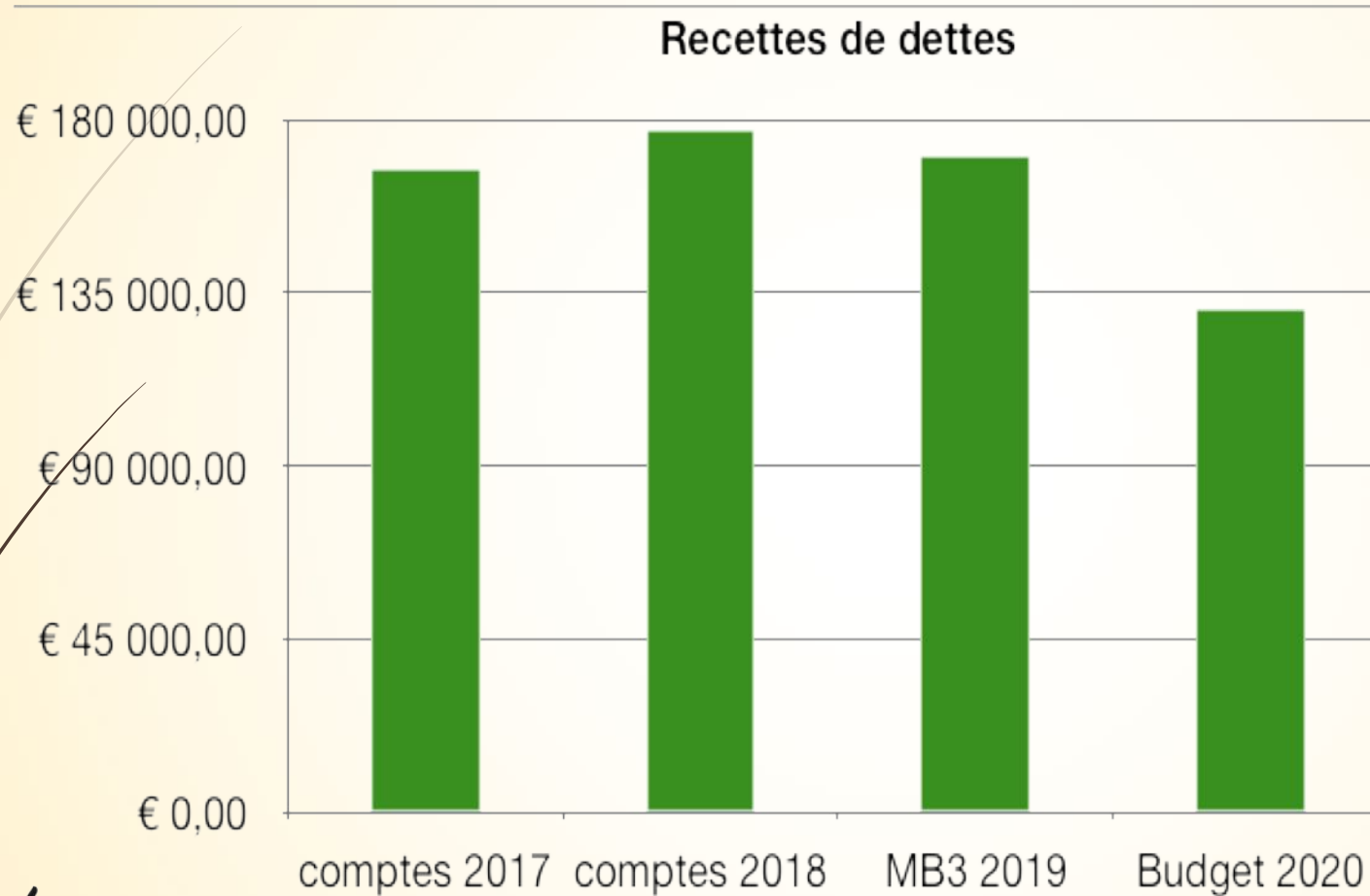
Augmentations

Impact de la politique fiscale 2020 + 320.000€ (% 2018)
Fonds des Communes +100.000€ (% 2018)
Aide spécifique FWB pour enseignement (+37.000€)

Budget ordinaire 2020: Recettes de transfert(2)



Budget ordinaire 2020: Recettes de dettes



130.615,06€ - -23,61%

Dividendes des
intercommunales gaz /
électricité



Budget ordinaire 2020: résultat à l'exercice propre

Budget ordinaire 2020: Résultat à l'exercice propre

	Budget 2020	Budget 2019 (MB3)
Recettes à l'ex.propre	11.350.975,43€	11.090.309,27€
Dépenses à l'ex.propre	11.206.736,74€	10.904.194,80€
Boni à l'ex.propre	144.238,69€	186.114,47€
Recettes exercices antérieurs	173.495,04€	
Dépenses ex. antérieurs	-92.124,15€	
Résultat global (résultat global 2019 attendu sans « recettes pour dépenses non engagées »)	225.609,18€	350.736,79€ (173.495,04€)



Budget extraordinaire 2020

Budget extraordinaire 2020 – choix politiques (1)

- Concentration sur les grands projets en cours sans ajout de nouveaux projets de grande envergure (**pour un total de 2.355.360€**):

➤ Aménagement rez-de-chaussée Bpost – phase 1 :	100.000€
➤ Mobilité active 2017 – rue du Pont Godinne	280.000€
➤ Rue d'En-Haut à Dorinne (FRIC)	444.000€
➤ Remplacement luminaires ORES	123.860€
➤ Toiture école de Durnal (PPT)	130.000€
➤ Divers UREBA écoles	202.500€
➤ Maison rurale de Mont (étude bis)	180.000€
➤ Salle de Purnode (FRIC) (travaux)	610.000€
➤ Aire multisport de Durnal	235.000€
➤ Etude complémentaire complexe sportif Godinne	50.000€

Budget extraordinaire 2020 – choix politiques (2)

- Investissements plus importants dans l'entretien et la maintenance du patrimoine communal (**pour un total de 636.220€**)
 - Égouttage et assimilés 128.920€
 - Maintenance de voirie (diminution par rapport à 2019) 318.000€
 - Maintenance des bâtiments communaux (et plaines) 189.300€
- Achats de matériels et biens d'investissement (**total de 249.500€**) dont:
 - Achat scanner et logiciel traitement courrier
 - Achat matériel et logiciel de pointage (20.000€)
 - Installation fibre optique MC-EcomYvoir-Atelier (25.000€)
 - Atelier (1 camionnette/ 1 fourgonnette / matériel) (100.000€)
 - Achat de mobilier, de matériel informatique...
- Divers pour **79.500€** (dont 25.000€ pour œuvre d'art sur le pont et 42.000€ d'indemnités suite à litige)

Budget extraordinaire 2020 – choix politiques (3)

- ▶ Deux réalisations de patrimoine ont été prévues en 2020 (presbytère de Houx et local Kayak à Godinne) pour un montant de **275.000€** (devenant une dépense à affecter au FRE)
- ▶ Des investissements ont été postposés (certains à reconsidérer après clôture des comptes 2019, à la MB1)
 - ▶ Hydro-cureuse (105.000€)
 - ▶ Monte-personne du Maka (111.000€)
 - ▶ Étude d'une nouvelle crèche à Durnal (75.000€)
 - ▶ Étude projet Mobilité Active 2019 (rue du Prieuré (60.000€)
 - ▶ Étude pour une rénovation / reconstruction de la Maison communale
 - ▶ Sécurisation du carrefour rue de Tricointe – Puits-du-Champ
 - ▶ Divers travaux d'égouttage

Budget extraordinaire 2020 – Les financements

- Le **total des dépenses** au budget extraordinaire s'élève à **3.595.580€**
- Les sources de financement de ces dépenses sont les suivantes:
 - Subsidies 534.700€
 - Vente de biens 275.000€
 - Emprunts 1.224.250€
 - Prélèvements sur FRIC. 511.610€
 - Prélèvements sur FRE 1.050.020€
- Avec un budget extraordinaire à l'équilibre



Les fonds de réserve

Evolution du Fonds de Réserve Ordinaire

Situation au 31/12/2018	1.370.624,98€
Prélèvement sur résultats antérieurs (MB1 2019)	650.000,00€
Prélèvement pour back-service 2 ^e pilier (MB1 2019)	-514.322,71€
Situation au 31/12/2019	1.506.302,27€

Evolution des provisions pour risques & charges

Situation au 31/12/2018	68.875,00€
Prélèvement « pompiers » Budget 2019	-62.000,00€
Constitution de provision pour risques et charges « pompiers »	+40.000,00€€
Situation au 31/12/2019	46.875,00€

Evolution du Fonds de Réserve Extraordinaire

Mouvements du FRE	
Solde disponible au compte 2018	1.395.688,68€
Constitution par dépenses extraordinaires	+902.806,22€
Constitution par transfert de l'ordinaire (budget 2019)	+302.600,00€
Prélèvements sur FRE prévus au budget 2019 (situation MB3)	-2.155.263,82€
Prélèvements sur FRE prévus mais qui ne seront pas effectués	+483.200,00€
Solde attendu au 31/12/2019 (comme projet de comptes 2019)	929.031,08€
En 2020	
Prélèvement pour le FRE via la vente de deux biens	+275.000,00€
Prélèvements sur le FRE en vue du financement des projets 2020	-1.050.020,14€
Solde attendu du FRE au 31/12/2020	154.010,94€



Prévisions budgétaires pluriannuelles

De 2021 à 2024

Prévisions budgétaires 2021-2024:

Préambule important

- ▶ L'exercice qui suit
 - ▶ Est réalisé dans le cadre des règles imposées par le CDLD (art. L1312-3)
 - ▶ N'est donc pas soumis à la délibération de ce Conseil communal mais constitue néanmoins une information intéressante à partager avec le Conseil
 - ▶ Est réalisé, conformément à la circulaire budgétaire budgétaire pour l'année 2020 du Ministre De Bue
 - ▶ En particulier, n'est pas une simple extrapolation, à politique inchangée, des chiffres budgétaires 2020 mais se veut une traduction le plus fidèle possible (dans la mesure des moyens et informations dont dispose la Commune) du PST de la Commune d'Yvoir
 - ▶ Doit être compris comme un exercice prévisionnel dont les hypothèses de travail sont susceptibles d'être amendées au cours des mois et années à venir (par exemple, dans le choix des grands projets d'investissement)

Prévisions budgétaires 2021-2024: une approche estimative (1)

- A l'ordinaire
 - Pas d'hypothèse de discontinuité ou de rupture
 - Pas de prise en compte au-delà de 2020 du poste « recettes correspondant aux dépenses budgétisées mais non engagées » (+/- 180.000€)
 - D'une façon générale, les hypothèses d'indexation des articles suivent les recommandations de la circulaire budgétaire
 - Prise en compte des effets estimés « officiels » de notre politique fiscale, en ce compris au niveau de la dotation du Fonds des Communes MAIS
 - Pas d'indexation des taxes communales directes (terrains non bâtis, séjour,...)
 - Nous n'avons pas indexé la taxe immondice mais nous aurions pu (+/- 10.000€ / an)
 - Estimation officielle à un taux d'additionnels de 8% pour l'IPP
 - Pas d'estimation officielle pour les additionnels au Prl > hypothèse retenue d'une croissance de 3% / an du rendement sur base du chiffre 2020 (calculé sur base de la formule « circulaire »)
 - Il n'a pas été tenu compte d'une suppression de la taxe « égouts »

Prévisions budgétaires 2021-2024: une approche estimative (2)

- ▶ A l'ordinaire (suite)
 - ▶ Une croissance annuelle de 2% de la masse salariale est prise en compte
 - ▶ Les estimations officielles de l'évolution de la cotisation de responsabilisation sont prises en compte de même que l'évolution de la prime « 2^e pilier » ainsi que les incitants régionaux et fédéraux au « 2^e pilier » (estimations « in house » non validées)
 - ▶ Les frais de fonctionnement ne sont pas individualisés et sont estimés en croissance annuelle de 1,8%
 - ▶ Les dépenses de transfert sont estimées comme suit
 - ▶ De la dotation au CPAS estimée en croissance de 2% / an sur base du chiffre haut de 2020
 - ▶ Des dotations aux ZP et ZS (DinaPhi) estimées également en croissance de 2% / an
 - ▶ Les factures du BEP environnement sont estimées en croissance de +/- 1,8 % / an
 - ▶ Les charges de dette évoluent en fonction des emprunts projetés chaque année depuis 2020 jusqu'à 2023 pour financer les investissements à l'extraordinaire

Prévisions budgétaires 2021-2024: une approche estimative (3)

- ▶ A l'extraordinaire (1)
 - ▶ Un montant global « modeste » est prévu pour assurer la maintenance de notre patrimoine et les achats de biens d'investissement courants (voirie, bâtiments, matériel informatique, mobilier, etc.) >
 - ▶ 600.000€ / an pour 2021-2022
 - ▶ 700.000€ / an pour 2023-2024
 - ▶ MAIS, au budget 2020, ces montants sont estimés à 875.000€
 - ▶ Le reste de nos capacités est consacré aux projets repris au PCDR ou considérés comme des opportunités très importantes (voir diapositive suivante)

Prévisions budgétaires 2021-2024: une approche estimative (4)

- ▶ A l'extraordinaire (2) – liste des projets planifiés et finançables
 - ▶ Maison rurale de Mont (max 1.900.000€ y compris impétrants, travaux de voirie, ...)
 - ▶ Complexe sportif de Godinne (max. 1.700.000€ y compris réaménagement terrains extérieurs)
 - ▶ Aménagement de la rue du Prieuré à Godinne (583.000€)
 - ▶ Crèche de Durnal (600.000€)
 - ▶ Aires de sport de rue (Purnode et Yvoir) (500.000€)
 - ▶ Maison rurale de Godinne (1.000.000€)
 - ▶ Aménagements des Bords de Meuse (500.000€) (compléments projets Province)
 - ▶ Nouvelle école pour Spontin-Dorinne (2.000.000€)
 - ▶ Aménagements Maison communale (1.500.000€)
 - ▶ Aménagements (phase 2) du bâtiment de Bpost (400.000€)

Prévisions budgétaires 2021-2024: une approche estimative (5)

- Certains projets n'ont pas été intégrés à ce stade (tout en n'étant pas définitivement abandonnés) mais ils présentent trop d'inconnues
 - Travaux d'égouttage de la rue d'Evrehailles et de la chaussée de Dinant à Spontin (un base de laine de co-financement de 235.000€ existe pour la rue d'Evrehailles)
 - Réalisation d'un ascenseur / monte-personne au Maka
 - Revitalisation du cœur du hameau de Bauche (PCDR)
 - Contournement de Spontin (PCDR)
 - Parc Naturel du Bocq (PCDR - projet non chiffré à l'époque + incertitude « Bocq »)
 - Mise en valeur du patrimoine bâti, ... (PCDR mais relativement petit budget)



Prévisions budgétaires pluriannuelles

Budget extraordinaire de 2019 à 2024

	Récapitulatif (A+B)	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Groupes éco	Total recettes extraordinaires - Global	6 717 017,13	3 543 580,58	4 200 000,00	2 283 000,00	2 200 000,00	4 600 000,00
80	Subsides en capital à recevoir (RET)	1 849 231,40	534 700,00	2 125 000,00	1 116 400,00	1 050 000,00	1 820 000,00
81	Recettes liées à la vente de patrimoine (REI)	327 600,00	275 000,00				
82	Emprunts (RED)	2 377 421,91	1 224 249,95	1 980 000,00	1 040 000,00	960 000,00	2 500 000,00
000-952-51	Boni cumulé reporté	0,00	0,00				
code eco 995-5x	Prélèvements (dont FRIC)	2 162 763,82	1 509 630,63	95 000,00	126 600,00	190 000,00	280 000,00
	Total dépenses extraordinaires - Global	6 717 017,13	3 543 580,58	4 200 000,00	2 283 000,00	2 200 000,00	4 600 000,00
90	Subsides en capital à octroyer (DET)	166 479,14	2 500,00				
91	Investissements (DEI)	4 348 474,10	3 217 160,44	4 200 000,00	2 283 000,00	2 200 000,00	4 600 000,00
	Ventilation fonctionnelle (par groupe totalisateur)						
	Fonctionnement général (009 à 169)	772 382,62	219 500,00	150 000,00	150 000,00	250 000,00	1 750 000,00
	Pompiers (369)	0,00	0,00				
	Justice - Police (399)	0,00	0,00				
	Communication - Voiries - Cours d'eau (499)	2 034 672,94	1 330 860,44	400 000,00	983 000,00	400 000,00	400 000,00
	Economie (599)	0,00	5 000,00				
	Agriculture (699)	3 200,00	5 000,00				
	Enseignement (729 à 759)	288 215,16	397 500,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00	2 050 000,00
	Culture - Loisirs - Cultes (767 et 769 à 799)	777 903,38	1 175 300,00	3 600 000,00	1 100 000,00	1 000 000,00	
	Politiques sociales et emploi (839 à 859)	16 300,00	3 000,00				400 000,00
	Hygiène - Environnement - Santé publique (872 à 879)	455 800,00	80 000,00			500 000,00	
	Logement - Urbanisme (939)	0,00	1 000,00				
92	Remboursements emprunts (DED)	42 373,27	48 920,14				
000-992-51	Mali cumulé reporté	737 773,91	0,00				
code eco 955-5	Prélèvements	1 421 916,71	275 000,00				
	Solde extraordinaire global	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Prévisions budgétaires 2021-2024:

Budget extraordinaire – les financements

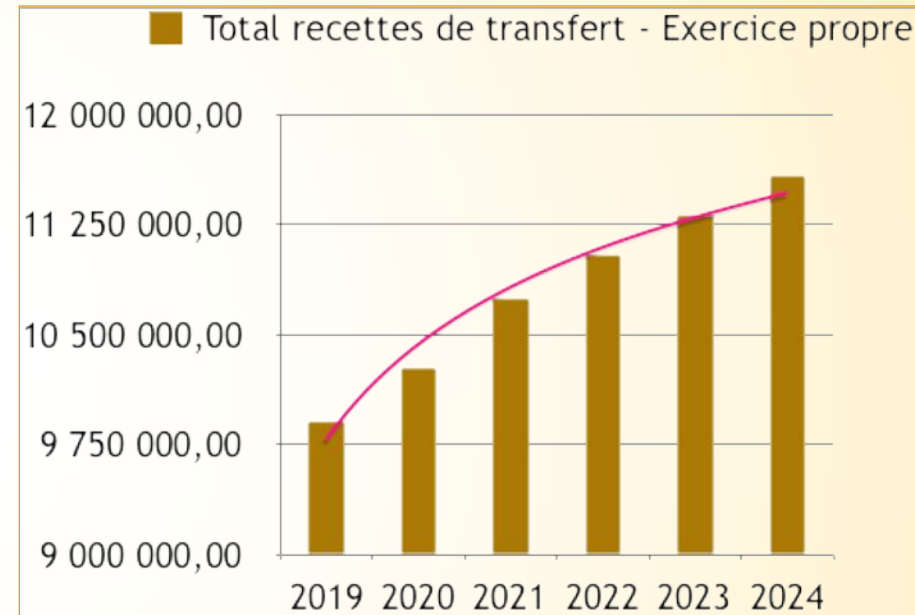
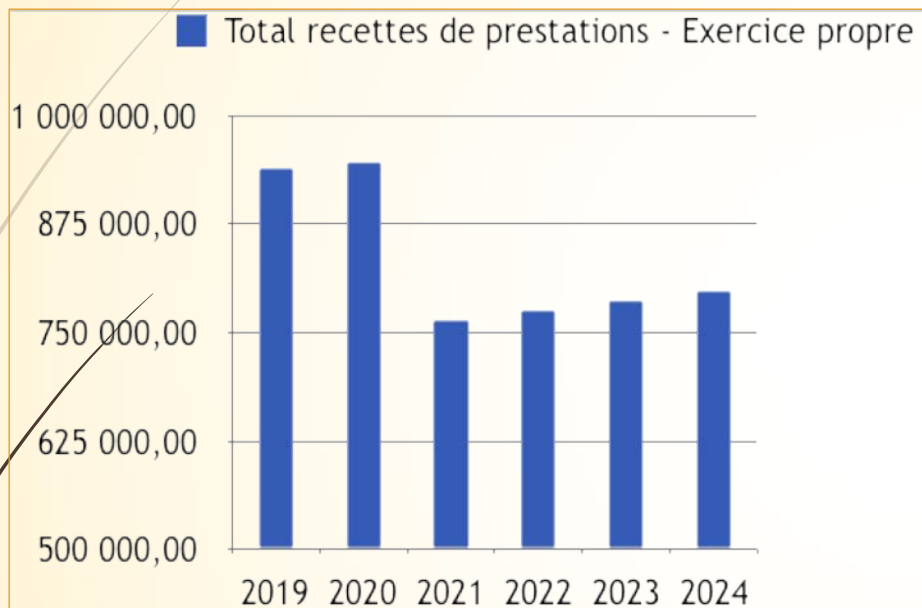
- Aucun prélèvement n'est planifié du FRO vers le FRE (du 1^{er} janvier 2020 jusqu'au 31 décembre 2024) (niveau: 1.506.302,27€ au 31/12/2019)
- Le financement sur fonds propres des divers projets se fait toujours sur base de la capacité d'auto-financement générée l'année N-1; en d'autres termes, le solde du FRE attendu au 31/12/2020 (206.010,94€) constitue un plancher en-dessous duquel on ne descend pas
- Il n'a pas non plus été fait appel à la provision de 40.000€ constituée en 2019
- Pour respecter ces choix, il est plus largement fait appel à l'emprunt que de coutume (l'emprunt représente entre 82% et 95% de la part non subsidiée du financement des projets) – hypothèse de travail : tout en 20 ans à 1,5% tx annuel
 - 1 980 000,00 (2021)
 - 1 040 000,00 (2022)
 - 960 000,00 (2023)
 - 2 500 000,00 (2024)



Prévisions budgétaires pluriannuelles

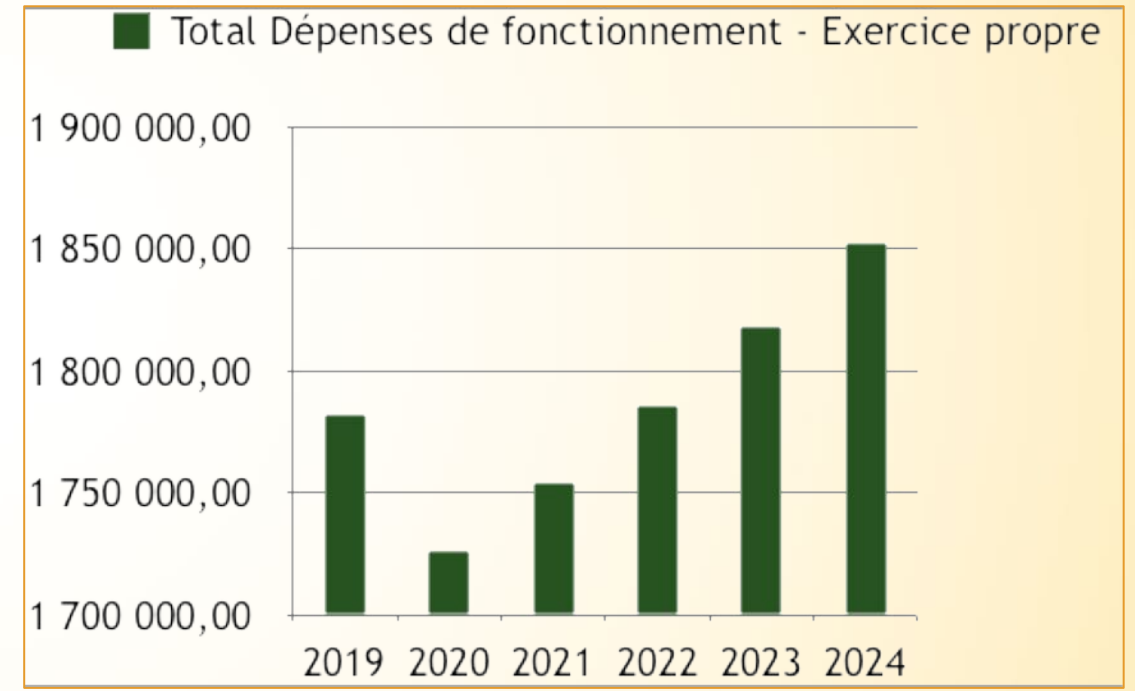
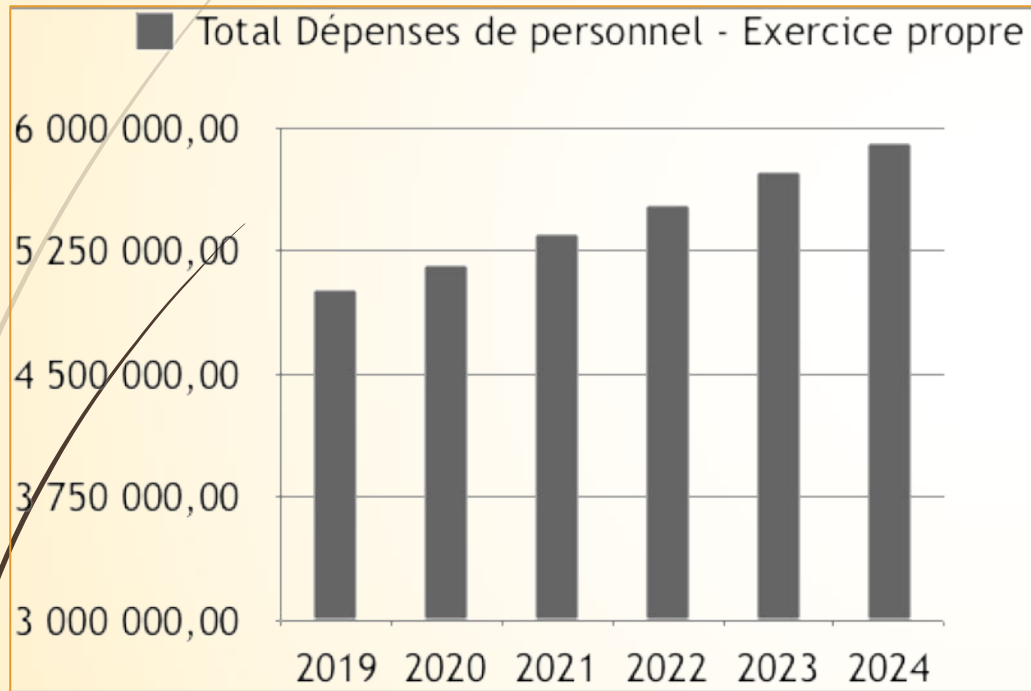
Budget ordinaire de 2019 à 2024

Prévisions budgétaires 2021-2024: Budget ordinaire - recettes

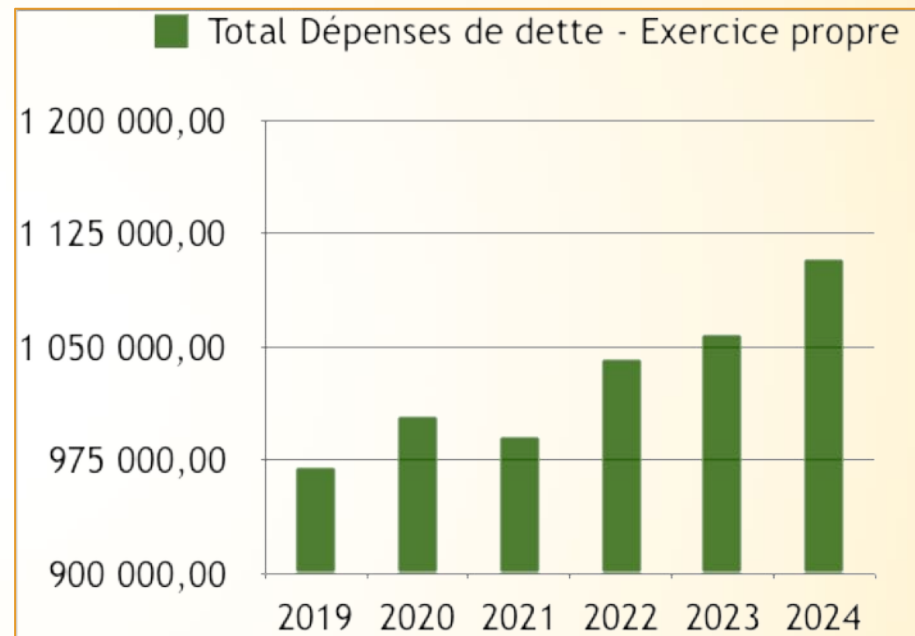
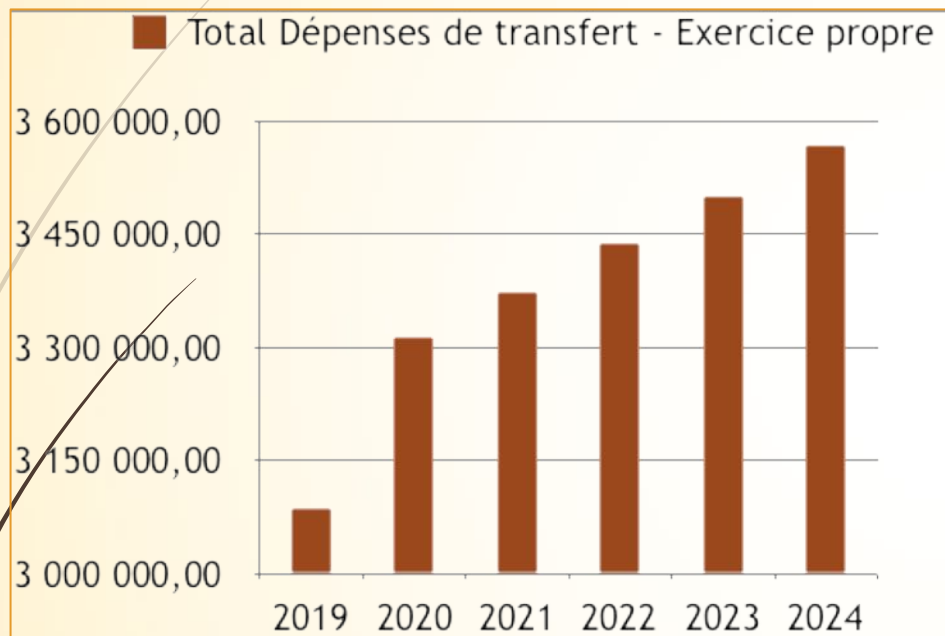


- À gauche: à partir de 2021, on ne prend plus en compte les « recettes pour dépenses non engagées »
- À droite: croissance rapide des recettes de transfert grâce aux taxes et au Fonds des Communes

Prévisions budgétaires 2021-2024: Budget ordinaire – dépenses (1)



Prévisions budgétaires 2021-2024: Budget ordinaire – dépenses (2)



- À gauche: en 2019, baisse de la dotation au CPAS; en 2020, croissance de la dotation CPAS
- À droite: la charge de la dette tient compte des emprunts supposés participer au financement des nouveaux projets > croissance rapide

Prévisions budgétaires 2021-2024:

Budget ordinaire – Résultats

	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Recettes ex.propre	11 090 309,27	11 350 975,43	11 639 618,61	11 942 890,73	12 216 013,12	12 505 524,34
Dépenses ex.propre	10 904 194,80	11 206 736,74	11 472 323,84	11 797 147,85	12 108 596,24	12 431 740,35
Résultat Ex. propre	186 114,47	144 238,69	167 294,77	145 742,88	107 416,88	73 783,99
Résultat Ex. antér.	602 899,61	81.370,89	288 691,78	360 986,55	380 129,44	147 546,31
Prélèvement FR > Rés	514 322,71					
Prélèvement > FRO	-650 000,00					
Prélèvement > FRE	-302 600,00		-95 000,00	-126 600,00	-190.000,00	-280.000,00
Résultat global	350 736,79	225.609,18	297 903,95	317 046,84	234 463,71	63 247,70
FRO	1.506.302,27	1.506.302,27	1.506.302,27	1.506.302,27	1.506.302,27	1.506.302,27
FRE	929.031,08	154.010,94	154.010,94	154.010,94	154.010,94	154.010,94



Merci pour votre attention !

Des questions ?